

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 27/12/2013

**Délibération n° D-2013-601**

Requalification des Halles de Niort -  
Phase 3 Rue Brisson -  
Lot 2 'Menuiseries extérieures acier - Avenant 1

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

**Excusés :**

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Requalification des Halles de Niort -  
Phase 3 Rue Brisson -  
Lot 2 'Menuiseries extérieures acier - Avenant 1**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville », la Ville de Niort a souhaité redynamiser l'axe Brèche – bords de Sèvre. Les Halles de Niort sont situées à l'extrémité de cet axe.

A ce titre, le Conseil municipal s'est prononcé à plusieurs reprises :

- 20 juin 2011 : Le marché de maîtrise d'œuvre relatif à cette opération (mise aux normes et restauration patrimoniale) a été attribué à l'équipe dont le mandataire est l'architecte ILEANA POPEA.

Dans un même temps, la Ville de Niort a poursuivi son action de redynamisation du centre-ville et dans ce cadre a souhaité revoir l'occupation des cellules commerciales de la rue Brisson pour une uniformisation et une meilleure gestion esthétique de la façade.

- 25 juin 2012 : l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre a été approuvé pour une meilleure cohérence et lisibilité du projet. Celui-ci acte des modifications programmatiques en intégrant l'aménagement de locaux et le traitement des façades des commerces de la rue Brisson (phase 3 du marché de maîtrise d'œuvre).

- 15 octobre 2012 et 4 février 2013 : autorisation du dépôt de permis de construire, approbation du plan de financement et demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Poitou-Charentes (DRAC).

- 3 juin 2013 : le lot n°2 « menuiseries extérieures acier » de la phase 3 relatif à la dépose et à la fourniture et pose de menuiseries extérieures acier dans les cellules de la rue Brisson a été attribué à l'entreprise FRERE pour un montant de 169 528,33 € HT.

- 14 octobre 2013, le Conseil municipal a validé l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre portant sur les éléments suivants :

- scission des missions de conception restant des phases 1 (mise aux normes) et 2 (restauration patrimoniale)
- validation de l'Avant Projet Définitif (APD) de la phase 3 (requalification de la rue Brisson).

Pendant la période de préparation de chantier du lot 2 « menuiseries extérieures acier », la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a souhaité une modification des finitions des profils.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, ces modifications doivent être actées par avenant.

Montant marché initial (€ HT)	Montant avenant (€ HT)	% avenant	Nouveau montant de marché (€ HT)
169 528,33	8 961,34	5,29	178 489,67

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au lot 2 « menuiseries extérieures acier » ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL